LETTRE OUVERTE À JEAN CASTEX

Sachez que SUD-Rail continuera à organiser avec détermination et sans faiblesse la résistance collective et la riposte syndicale face à toute politique de régression sociale.





La première mesure que nous ordonnons est la réouverture de véritables négociations, sous votre autorité, concernant les garanties sociales des salarié·es transféré·es dans les filiales.

D'ici à la fin de l'année, la tenue de négociations salariales pour 2025 est une urgence absolue, d'autant que la SNCF a réalisé des bénéfices records de près d'un milliard d'euros sur le seul premier semestre. Cette négociation salariale devra impérativement se dérouler sur la base d'une augmentation générale en somme uniforme de 400 euros, accompagnée de la revalorisation de toutes les primes de travail pour reconnaître enfin la technicité et la pénibilité de nos métiers. **Solidaires**

Nous attendons du nouveau PDG de la SNCF une implication réelle et courageuse pour garantir le financement public pérenne du réseau ferroviaire français. Il faut absolument une loi de programmation pluriannuelle qui garantisse le financement durable des infrastructures ferroviaires par l'État, tant pour la maintenance que pour la modernisation du réseau. L'arrêt immédiat du système de fonds de concours exigé par l'État s'impose, car ce mécanisme pervers ne fait qu'accélérer les réorganisations destructrices, les suppressions d'emplois et la réduction des investissements, au détriment des cheminotes, des cheminots et des usagers du train. Ce ne sont pas aux travailleuses et travailleurs du rail de payer l'austérité budgétaire imposée par les choix politiques néolibéraux du gouvernement. Solidaires

Monsieur Castex, ne vous méprenez pas sur la nature et la légitimité de ces revendications. Elles ne sont ni illégitimes ni irréalistes comme tentent de le faire croire les directions successives de la SNCF et les gouvernements qui les inspirent. Ces revendications répondent à des années de mépris institutionnel, d'attaques systématiques contre nos droits statutaires et de dégradation continu de nos conditions de travail et de vie. Elles constituent la pierre angulaire de la résistance d'un corps professionnel cheminot qui souffre et qui refuse de subir plus longtemps cette logique destructrice. Solidaires